

Bulletin Municipal  
Décembre 2021  
N°68



# *Saint - Thurial*





# Sommaire

ETAT CIVIL 2021	4
INFOS PRATIQUES	5
LE MOT DU MAIRE	7
FINANCES	8
URBANISME & TRAVAUX	9-19
VIE ASSOCIATIVE ET CULTURELLE	20-39
MÉDIATHÈQUE	22
ASSOCIATIONS	23
CALENDRIER DES FÊTES 2022	37
LISTE DES ASSOCIATIONS	38-39
AFFAIRES SCOLAIRES ET JEUNESSE	40-43
RESTAURANT SCOLAIRE	40
ENFANCE ET JEUNESSE	41
ACTIONS SOCIALES	44
MÉDICAL & PARAMÉDICAL	44
SERVICES SOCIAUX	45
DÉMARCHES ADMINISTRATIVES	49
LISTES ÉLECTORALES 2022	50
RÈGLES SMICTOM	52
COMMERCE AMBULANTS	55
COMMERCE & ENTREPRISES	55-60
HORAIRES SAINT-THURIAL / RENNES	61
HORAIRES RENNES / SAINT-THURIAL	62
TARIFS FOUR À CHAUX 2022	63

**SAINT-THURIAL - Bulletin Municipal N°68**

Rédaction : Mairie de SAINT-THURIAL

Directeur de la Publication : David MOIZAN

Mise en page : Enora WYCKAERT

Impression : ADUNAT Communication

Photos : Mairie - Dépôt Légal à la parution.

Photos couverture : Michel COQUELLE

Photo sommaire : Enora WYCKAERT



## Etat Civil 2021

### NAISSANCES

18 mai	Iris GOURRIER-HERVAULT 16 A rue de la Chèze
25 mai	Léonard JALET 30 avenue du Moulin à Vent
18 juillet	Yüna ROZÉ 5 rue des Bruyères
2 août	Amy UGUEN HODY 11 allée de Ker Landes
30 août	Emy HAUTECOEUR 2 rue Antoine Blouet
4 octobre	Elyanna PINOCHET Marsac
6 octobre	Maïwenn GOUEZIGOUX 7 rue de la Galerie
13 octobre	Mylann GLEMÉE La Pouluais
13 octobre	Këylann GLEMÉE La Pouluais
26 octobre	Maëlie ROSSIGNOL 15 rue du Clos Louet

### MARIAGES

26 juin	THEAUDIN Francis / JACQUEMIN Sonia 5 impasse des Peupliers
24 juillet	CLOAREC Patrice / PALLUAU Florence Les Pommeraies
3 août	JUDÉAUX Anthony / DUBOIS Rosemary 27 bis Trévidec

### DÉCÈS

7 février	Marie BERTHELOT veuve POULAIN 91 ans 8 avenue du Landier
2 juin	Claudette GINER veuve JOURDAIN 82 ans 2 rue des Frères Aubin
7 juin	Jean RENAUDIN 77 ans 3 rue de l'église
16 juin	Jean-Paul RENIMEL 64 ans 12 rue des Frères Aubin
26 juillet	Charlotte MANKO épouse LOUNGOULA 69 ans 13 rue de la Croix Goyet

## Infos pratiques

### MÉDIATHÈQUE

09 52 65 34 72  
<https://www.mediatheques-broceliande.fr>  
 Mardi : de 16h30 à 18h00  
 Mercredi : de 10h00 à 12h00  
 et de 15h30 à 19h00  
 Vendredi : de 16h30 à 19h00  
 Samedi : de 10h00 à 12h00  
 Courriel : [mediathequestthurial@free.fr](mailto:mediathequestthurial@free.fr)

### TRI SÉLECTIF ET ORDURES MÉNAGÈRES

Le ramassage des ordures ménagères se fait le vendredi matin à partir de 5h00.  
 Le ramassage du tri sélectif se fait le jeudi matin, tous les 15 jours à partir de 5h00.  
 (Si il y a un jour férié en début de semaine, les collectes sont retardées d'un jour).

### LA DÉCHETTERIE

Lieu-dit "Les Trois Jours" route de Monterfil (accès par la RD 40) Le Verger  
 02 99 07 45 55  
 Lundi/mercredi/vendredi de 8 h30 à 12h00 et de 13h30 à 18h00  
 Samedi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00

### LOCATION FOUR À CHAUX

En Mairie, aux heures d'ouverture ou par téléphone au 02 99 85 32 72

### CORRESPONDANT OUEST FRANCE

Madame Maryline VALEYE  
 Bréal sous Montfort  
 06 75 26 87 59  
[maryline.occitanie@gmail.com](mailto:maryline.occitanie@gmail.com)

### OUVERTURE DE LA MAIRIE

Tél : 02 99 85 32 72



Courriel principal : [mairie@stthurial.fr](mailto:mairie@stthurial.fr)

Accueil/Etat-Civil/Démarches Administratives : [servaccueil@stthurial.fr](mailto:servaccueil@stthurial.fr)

Communication :

[servcommunication@stthurial.fr](mailto:servcommunication@stthurial.fr)

Cantine /Périscolaire/Extrascolaire : [servcantine@stthurial.fr](mailto:servcantine@stthurial.fr)

Site Internet : [www.saint-thurial.com](http://www.saint-thurial.com)

### Accueil du public :

Lundi de 14h00 à 17h30

Mardi de 9h00 à 12h00

Mercredi de 9h00 à 12h00

et de 14h00 à 17h30

Jeudi de 9h00 à 12h00

Vendredi de 9h00 à 12h00

Samedi de 9h00 à 12h00

### Permanences téléphoniques :

Tous les matins de 9h00 à 12h00

(samedi inclus)

Les après-midi de 14h00 à 17h00

sauf mardi et jeudi

Permanences du maire et des adjoints sur rendez-vous.

**LA MAIRIE SERA FERMÉE  
 POUR LE PONT DE L'ASCENSION  
 ET LE LUNDI DE LA PENTECÔTE.**



## *Le mot du Maire*

Chères Thurialaises, Chers Thurialais,

La rentrée scolaire 2021 s'est à nouveau faite avec des mesures sanitaires adaptées, heureusement Saint-Thurial a connu peu de fermeture de classes liée à la COVID. Je remercie les équipes pédagogiques, les agents en contact avec les enfants et les directeurs des structures d'avoir su garantir un niveau de protection élevé pour nos enfants.

Nous pensions cette pandémie derrière nous, malheureusement elle persiste et trouble chaque moment dans notre quotidien. Nous aurions aimé faire une fête plus importante pour l'inauguration de l'extension de la salle des sports, mais la raison nous a amené à limiter le nombre de convives. Ce n'est que partie remise car nous avons décidé de réaliser cette année les vœux de la municipalité dans cette salle de sorte que chacun puisse venir la découvrir.

Ce second semestre 2021 a été largement consacré aux projets structurants pour notre commune. En effet, nous avons poursuivi la rénovation de la maison située au 15 rue de l'Eglise qui sera terminée pour la fin de l'année, validé l'avant-projet concernant l'extension de la cantine et démarré les travaux de sécurisation de l'église.

Par ailleurs, nous avons réalisé en lien avec Brocéliande Communauté une démarche d'études pour les commerces via une enquête auprès des Thurialais. Cela permettra d'identifier et orienter vos besoins pour la recherche de porteur de projet. La mobilisation de chacun va permettre de guider notre prospection et lancer des appels à projet.

Après son approbation par le conseil communautaire, le Plan Local d'Urbanisme intercommunal est entré en vigueur depuis l'été. De nouvelles règles de construction sont applicables et les périmètres d'urbanisation ont évolué afin de répondre aux objectifs de la loi ALUR et aux enjeux environnementaux. La commune a donc réduit sa surface constructible de 2 hectares vis-à-vis de l'ancien PLU dans le but de limiter l'artificialisation des sols et de maîtriser la consommation des terres agricoles. Ceci n'empêche pas l'accueil de nouveaux habitants nécessaire au développement de notre territoire mais la densification va devenir la règle. C'est dans ce sens que nous avons engagé un appel à candidatures pour céder les terrains communaux du secteur du Landier et choisir un lotisseur respectueux de ces objectifs. Nous l'avons choisi notamment pour sa proposition d'offrir une mixité de logements, allant de la maison passive aménagée à la maison groupée et au terrain libre de constructeur. Le programme devrait intégrer une certaine mixité sociale en proposant des logements en accession aidée. Le lotisseur organisera la présentation de son projet avant sa finalisation auprès de la population dans le cadre d'une réunion publique.

Cette rentrée a également été source d'adaptation en ce qui concerne les écoles et la cantine, toujours dans un souci d'amélioration du quotidien des parents et de l'accueil des enfants. Un nouveau portail famille a donc été mis en place et un troisième service de cantine a été créé afin de répartir le nombre d'enfants. Notre commune ne cesse d'accueillir de nouvelles familles, nous devons donc adapter de façon continue nos organisations.

En attendant d'avoir le plaisir de vous accueillir pour les vœux

**le samedi 8 janvier 2022 à 18h30 au Complexe sportif de Brocéliande,**

je vous souhaite à tous de bonnes fêtes de fin d'année.

*\*sous réserve de l'évolution de la situation sanitaire*

David MOIZAN



Dominique DAHYOT

Adjoint aux finances

Dans la continuité du bulletin de juillet dernier, vous trouverez, ci-après, le résumé du budget de fonctionnement 2021 d'un montant de 1 592 040 € selon les deux graphiques suivants :

## DÉPENSES (voir graphique)

## RECETTES

La volonté du Conseil Municipal est de rechercher le maximum de subventions, pour limiter l'autofinancement (le reste à charge) des investissements. Ainsi, à titre d'exemple, nous nous voyons notifier l'octroi d'une subvention de 24 %, soit 135 566.59 € pour l'extension de la cantine (en 2022) dans le cadre de la dotation d'équipement aux territoires ruraux (DETR). Egalement, au titre scolaire, l'achat d'ordinateurs fixes, portables, tablettes périscolaires, écrans ont été subventionnés au printemps dernier dans le cadre du plan de relance numérique.

Afin d'optimiser la gestion des finances de la commune et réduire les frais financiers, la commune a souscrit une ligne de trésorerie auprès d'ARKEA Banques et Institutionnels sur la base de 200 000 € en juin, pour un an reconductible.

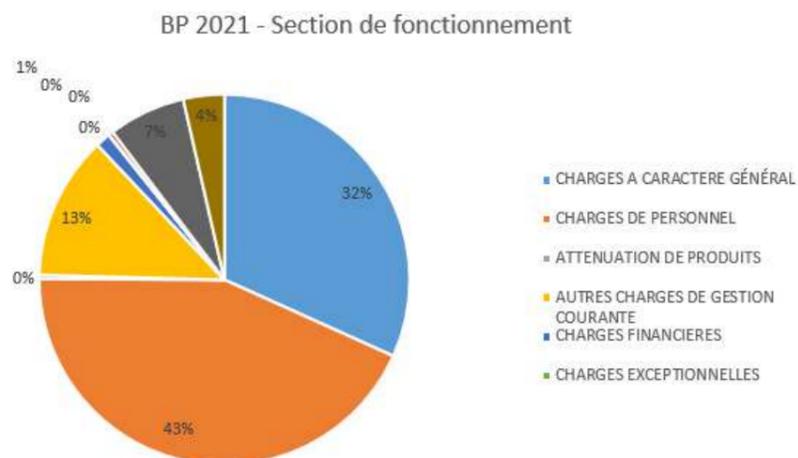
En matière de fiscalité et concernant la taxe d'habitation (TH), celle-ci sera désormais supprimée d'ici 2023 pour les habitations principales. Pour les ménages qui ne sont pas exonérés actuellement (15%), elle est allégée de 30% cette année, puis à 65% l'an prochain. Pour compenser la suppression de la taxe d'habitation (TH), les communes se verront transférer en 2021 le montant de taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB) perçu en 2020 par le département sur leur territoire. Cette suppression sera effective à l'ensemble des foyers à l'horizon 2023, à l'exception des résidences secondaires où cet impôt sera d'ailleurs renommé « taxe d'habitation sur les résidences secondaires ».

À l'heure actuelle, nous sommes en train de préparer, le budget ainsi que le programme d'investissement 2022. A ce titre, nous recherchons les subventions que nous pourrions obtenir : Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR), Dotation de Soutien à l'Investissement Local (DSIL), Fonds de Soutien Territorial (FST) du département, amendes de police pour la sécurisation de plusieurs axes piétonniers, plan de relance économique de la France 2020-2022 à la suite de la crise économique liée à la pandémie de Covid-19, ...

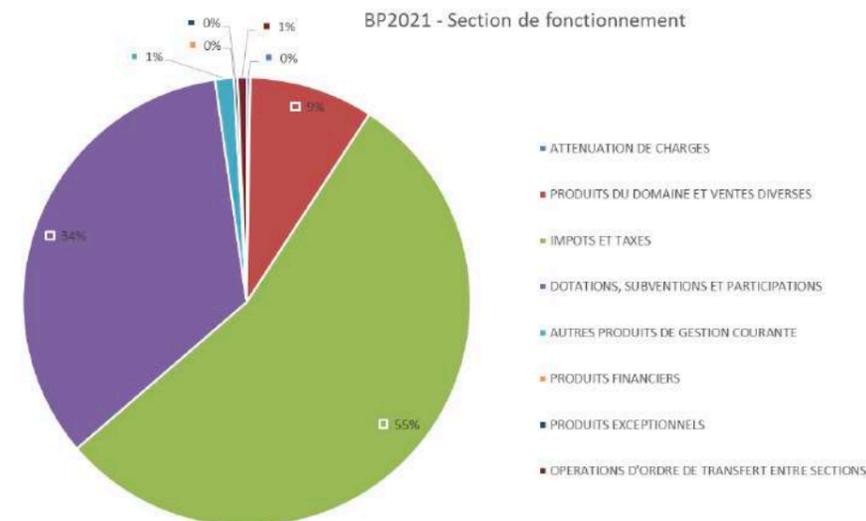
Parallèlement, au titre communautaire, nous sommes dans la démarche du nouveau Pacte Fiscal et Financier. Le pactel 2018-2021 en cours sera prorogé de quelques mois. Cet outil détermine, entre autres, le reversement de Brocéliande Communauté à chacune de nos huit communes (allocation de compensation et dotation de solidarité communautaire) et les thématiques des fonds de concours en faveur de nos localités.

Dominique DAHYOT

## DÉPENSES :



## RECETTES :



## Urbanisme & Travaux



Anne-Françoise PINSON

Adjointe à l'urbanisme,  
aux travaux  
et à l'environnement

## TREVIDEC DECLARATION D'UTILITE PUBLIQUE

En septembre 2020, le conseil municipal a décidé de solliciter une déclaration d'utilité publique (DUP) pour mener à bien des réserves foncières sur le secteur de Trévidec.

La DUP est un outil qui devrait permettre à la commune de mener les dernières acquisitions foncières et de régler la question de la propriété des chemins exploitation inclus dans le périmètre.

La préfecture a fixé le calendrier de l'enquête publique qui se déroulera avant la fin de 2021 et désigné la commissaire enquêteuse. Les modalités pratiques et les dates de l'enquête publique feront l'objet d'une publicité dans la presse et d'un affichage sur la commune. Cette enquête publique ne remet pas en cause les discussions avec les propriétaires concernés portant sur l'acquisition amiable de leur terrain et des chemins exploitation.

Dans l'intervalle, nous allons organiser une rencontre avec les propriétaires en vue de discuter d'une acquisition amiable des terrains.

## PROCEDURE PLUI

Le PLUi est applicable depuis cet été. Les règles et documents graphiques sont consultables sur le lien mis en ligne sur le site de la commune ou de Brocéliande Communauté.

<https://geo.cc-broceliande.bzh/plui/index.html>

# MAISON DE SANTE

Le permis de construire de la future maison de santé qui sera construite par CREADIMM SANTE a été signé. La commune soutient ce projet d'équipement d'intérêt collectif aux côtés des praticiens en se portant acquéreur de trois cabinets qu'elle pourra mettre à la disposition des médecins souhaitant s'installer sur la commune. Les travaux devraient démarrer au cours de l'année 2022. La recherche de médecins intéressés par ces nouveaux locaux constitue un défi majeur pour la commune.



# CESSION TERRAIN COMMUNAL DU LANDIER

Un appel à candidature portant sur la vente de l'assiette foncière du terrain communal classé en zone à urbaniser (1AU), situé route de Treffendel a été lancé avant l'été. Le cahier des charges de la consultation comportait plusieurs critères de sélection des candidats :

- Les compétences et les références.
- Les capacités et garanties financières.
- La qualité et la pertinence de l'esquisse de composition, des prescriptions architecturales et environnementales, du programme des constructions par rapport aux objectifs de mixité sociale et dans la typologie de l'habitat.
- Le prix d'acquisition.

Dix lotisseurs ont déposé un dossier. Après analyse des dossiers sur la base des critères de sélection et audition des candidats les mieux classés, l'offre de BATI-AMENAGEMENT a été sélectionnée.

Le conseil municipal de novembre s'est prononcé sur les conditions de la vente du terrain ainsi que sur les modalités de participation du lotisseur au coût des équipements publics à réaliser par la commune (convention de Projet Urbain Partenarial).

Le projet de permis d'aménager portant sur la réalisation de 53 lots environ devrait être déposé au cours du premier trimestre 2022. A la demande de la commune, le lotisseur organisera une réunion publique de manière à présenter le projet de lotissement à la population. Les travaux du lotissement devraient démarrer en fin d'année 2022.

# BATIMENTS COMMUNAUX

## EXTENSION DE LA SALLE DE SPORT

La nouvelle salle de sports adaptée et la salle de squash ont été inaugurées le 2 octobre en présence des représentants des principaux financeurs du projet (Etat, Département, Brocéliande Communauté) et des représentants d'association notamment de l'Association « Pour réussir Autrement ».

A cette occasion, diverses manifestations sportives étaient organisées par les utilisateurs des salles.

Les travaux seront complétés par un aménagement des espaces extérieurs (pose de mobilier urbain, support vélos, ...).



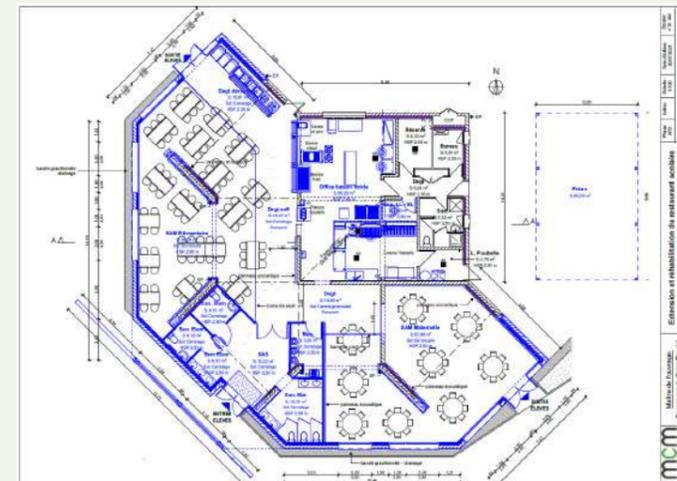
# MAISON RUE DE L'ÉGLISE

Les travaux de réhabilitation de la maison rue de l'Eglise se termineront fin 2021. La prochaine étape consistera à lancer un appel à projet pour trouver le premier commerçant à occuper ce nouveau local commercial.

## EXTENSION DE LA CANTINE SCOLAIRE

Le Permis de Construire de l'extension de la cantine a été déposé au cours de l'été.

La future salle de restauration avec la mise en place d'un self (pour les élémentaires) aura une capacité d'accueil de 92 élèves élémentaires et de 72 maternelles des deux écoles publique et privée. Parallèlement à l'instruction du permis, les études de maîtrise d'œuvre se sont poursuivies avec les phases d'avant projet définitif (APD) et projet (PRO) avec le lancement de la consultation des entreprises en fin d'année. Le déroulement de ce chantier qui devrait démarrer début 2022 sera très contraint du fait que les travaux se dérouleront alors que la cantine devra continuer à fonctionner et que le planning des travaux devra se caler sur le calendrier des vacances scolaires de manière à intervenir au maximum pendant ces périodes.



# ÉGLISE

Les travaux de confortement et de sécurisation du clocher ont démarré début novembre et devraient s'achever début 2022. Pendant cette phase de travaux, l'église restera fermée. Un système de sonorisation remplace provisoirement les cloches.

# ADRESSAGE DES LIEUDITS

La commune a confié une mission d'assistance à La Poste afin de numérotter les maisons des lieudits dans la perspective du passage de la fibre optique. La distribution aux habitants des nouveaux numéros (ou nouvelles adresses) avec les plaques sera réalisée avant la fin de l'année.

Anne-Françoise PINSON  
Adjointe à l'Urbanisme

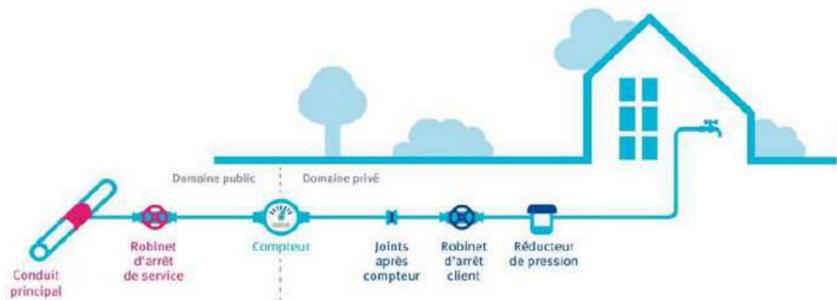


**Recommandations en cas de fuite d'eau**

Le réseau d'eau potable de notre territoire appartient au syndicat mixte Eau de la Forêt de Paimpont qui couvre 14 communes. Sa gestion a été confiée à un délégataire, la SAUR.

**Comment savoir si une fuite d'eau est avant ou après compteur ?**

Après avoir fermé tous les robinets (intérieurs et extérieurs) de votre habitation, et vérifié l'arrêt de toutes installations consommant de l'eau (machine à laver, lave-vaisselle, chasse d'eau qui se remplit ...), regardez l'index de votre compteur d'eau ou sa molette. S'il tourne, c'est que de l'eau s'écoule après compteur.



Les fuites après compteur sont toutes les fuites qui ont lieu dans l'espace privé. Les prérogatives de la société gestionnaire du réseau d'eau, la SAUR, s'arrêtent à l'emplacement de votre compteur.

Vous devez entretenir vos canalisations après compteur, votre réseau d'eau potable à l'intérieur de votre domicile, que ce soit une maison individuelle ou un appartement.

Les fuites après compteur sont légion et certaines passent presque inaperçues. Il est possible que vous ne vous en rendriez compte qu'à réception d'un courrier de la SAUR, vous informant, suite à sa relève annuelle, d'une consommation anormale générant une facture parfois très élevée.

Dans ce cas, si vos habitudes n'ont pas changé (augmentation du nombre de personnes dans le foyer, acquisition de nouveaux appareils ménagers ...) recherchez la fuite ou faites appel à un professionnel, en général votre plombier, pour réparer très rapidement la fuite. Par précaution, couper votre arrivée d'eau en attendant l'intervention du plombier. Prévenez également votre assureur.

La quantité d'eau utilisée peut également fortement s'accroître en raison, par exemple d'un :

- Goutte-à-goutte : 4 litres par heure soit 35 m3 par an
- Mince filet d'eau : 16 litres par heure soit 140 m3 par an
- Chasse d'eau qui fuit : 25 litres par heure soit 220 m3 par an

Attention : un robinet avec une faible pression peut également vous alerter.

Pensez également à protéger votre compteur contre le gel.

**RESTEZ VIGILANT : relevez fréquemment l'index de votre compteur d'eau. Faites des comparaisons avec vos consommations habituelles des années passées. Les fuites extérieures, dans votre jardin, ou dans votre cave, peuvent durer pendant des semaines avant d'être remarquées par les occupants de la maison.**

Un dernier point : Si la fuite est située avant votre compteur d'eau, sur le réseau de votre copropriété ou encore sur un tuyau, une canalisation, votre compteur ne tourne pas, mais il est important d'en informer très rapidement le syndic dans le cas d'une copropriété ou le gestionnaire du réseau d'eau potable, la SAUR, pour que la réparation soit faite au plus vite, car l'eau est un bien précieux. Aidez-nous à l'économiser et à en prendre soin.

**Numéro de contact SAUR : 02-78-51-80-00 / 02-78-51-80-09 en urgence.**

**INVENTAIRE DES COURS D'EAU**

Dans le cadre du SAGE (Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux) Vilaine, une cartographie des différents cours d'eau présents sur la Commune a été réalisée. Elle fait suite à une phase de consultation avec pour objectif d'actualiser la carte des cours d'eau du territoire communal.

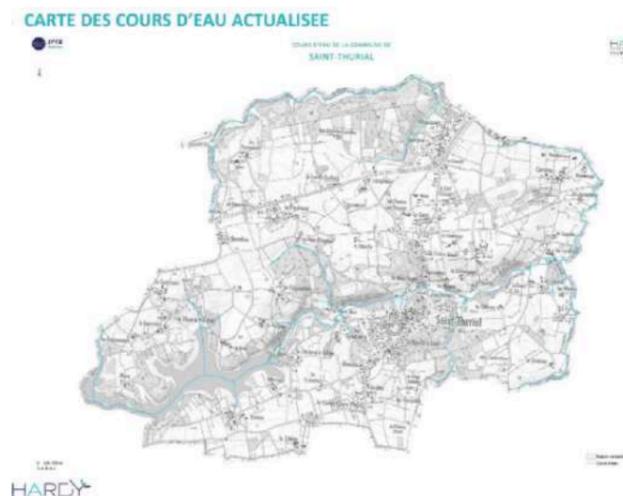
Rappelons que pour qu'un cours d'eau soit reconnu en tant que tel, il doit répondre à au moins 3 des 4 critères suivants :

- Un substrat différencié distinct du sol de la parcelle voisine
- Une berge de + 10 cms de hauteur
- Ecoulement indépendant des pluies
- Organismes (animaux comme végétaux) aquatiques inféodés au milieu

Cette étude a été confiée au bureau Hardy Environnement, sous la houlette du Syndicat du Bassin versant du Meu. Elle a été menée par un technicien référent par une phase terrain. Le groupe de travail extra-municipal, créé à cet effet, a validé la proposition en identifiant les cours d'eau suivants :

- Ruisseau de la Bessalais se jetant dans le ruisseau du Rohuel
- Amont de la Barrière se jetant dans le ruisseau de Rohuel
- Les Noës par les Thomaziaux se jetant dans la Chèze
- Ruisseau de La Crublais se jetant dans la Chèze (à hauteur des Mesliers)
- Amont du Moulin à Vent se jetant dans la Chèze-(à hauteur de la station épuration)
- Ruisseau de La Crublais se jetant dans la Chèze (à hauteur des Mesliers)
- La Haie Chapeau se jetant dans l'étang de la Chèze
- Le Champ Porché se jetant dans le Barrage de la Chèze
- Ruisseau de David (en limite de Treffendel) se jetant dans un bras du barrage en amont de Rocca

Vous pourrez retrouver ces différents cours d'eau en consultant la carte actualisée en mairie, sur le site <http://sigesbre.brgm.fr/>



**COLLECTE DE PNEUS EN ILLE-ET-VILAINE**

Une opération de collecte de pneus va être lancée sur le département d'Ille et Vilaine.

La FDSEA35 a obtenu des financements pour une opération pneus sur l'année 2022. Nous sommes limités à 1 500 tonnes pour le département.

L'opération se déroulera en 2 temps : **janvier février 2022** sur 3 sites et **novembre décembre 2022** sur 2 sites.

Les personnes inscrites seront invitées par mail à venir déposer les quantités prévues sur les sites désignés: pas d'apports hors inscriptions, pas de volumes supplémentaires.

Les opérateurs sont plus stricts que les opérations par le passé et des remorques pourront être refusées en cas de présence de cailloux, jantes, plastiques, ficelles etc.

Les sites seront situés sur les secteurs de Pleumeleuc, Sens de Bretagne, Pocé les Bois, Janzé, Guipry.

**Les dépôts se feront sur convocations.**

Nous vous demandons d'inscrire le nombre réel de pneus par catégorie (VL/PL/Agri) que vous avez et non pas une estimation de poids.

En complément, le coût sera de l'ordre de 100€ à 130€ HT/tonne après subvention ou de 170€ à 200€ HT/tonne sans subvention.

**Les personnes intéressées doivent s'inscrire très vite car le stock actuel est déjà de 1000 tonnes, d'où une collecte restante de 500 tonnes**

La collecte se fait en nombre de pneus, malgré tout voici des ordres de grandeur pour une estimation du poids :

- 1 pneu VL = 6,5 kg (véhicule léger)
- 1 pneu PL = 53 kg (poids lourd)
- 1 pneu agricole = 90 kg
- 1 tonne = 150 pneus VL = 18 pneus PL = 11 pneus agricoles

Les dates calées à valider - se renseigner auprès de Bruno GAUTHIER

- Du 2 au 14 janvier 2022 à Cornillé
- Du 17 au 28 janvier 2022 à Pleumeleuc
- Du 7 au 18 février 2022 à Janzé
- Du 21 novembre au 2 décembre 2022 à Guipry
- Du 5 au 16 décembre 2022 à Sens de Bretagne

Bruno GAUTHIER  
FDSEA 35  
ZAC Champeaux - CS 94243  
35042 RENNES Cedex  
mail : [bruno.gauthier@fdsea35.fr](mailto:bruno.gauthier@fdsea35.fr)

# Programme Automne Hiver



## La Station sort le grand jeu !

Venez visiter la Station Biologique de Paimpont qui vous ouvre ses portes.

Samedi 13 novembre 2021 - 10h à 12h.

Samedi 11 décembre - 10h à 12h.

Gratuit. Sur réservation.



## Soirée d'observation du ciel étoilé

Voyage à travers la voûte céleste pour une découverte des constellations à l'œil nu et une observation des objets du ciel profond au télescope.

Vendredi 3 décembre - à partir de 19h15.

Vendredi 7 janvier - à partir de 19h15.

Vendredi 4 février - à partir de 19h15.

Vendredi 4 mars - à partir de 19h15.

5 € (adulte) / 3€ (mineur-étudiant-habitant de la Communauté de Communes de Brocéliande). Sur réservation.



## Nom d'un oiseau !

A l'occasion de la 8ème édition du comptage national de l'observatoire Oiseaux des jardins, apprenez à les observer et à les identifier.

Samedi 29 janvier - 10h à 12h.

Gratuit. Sur réservation.



## Les mystères de la Tourbière

A l'occasion de la journée mondiale des Zones Humides, venez découvrir les tourbières (histoire, faune, flore,...).

Samedi 5 février - de 10h à 12h

Gratuit. Sur réservation.

Inscriptions au 06 43 45 44 51 ou sur [mediation-sbp@univ-rennes1.fr](mailto:mediation-sbp@univ-rennes1.fr)

Suivez-nous sur sbpaimpont

**UNIVERSITÉ DE RENNES 1**

## Stage Grande Course

### 13-17 ans

# 7 et 8 février 2022

**AU PROGRAMME :**

- apprendre à s'orienter sous le ciel, préparer une observation à l'œil nu et décrire précisément la voûte céleste ;
- apprendre à utiliser des jumelles, une lunette ou un télescope ;
- en connaître plus sur la nature des constellations, planètes, étoiles et objets du ciel profond ;
- appréhender les échelles de temps et de distance, les principes des éphémérides, les mécanismes des éclipses,...

Tout cela par la pratique, l'observation et le questionnement sur 1 jour et demi et 2 soirées.

Lundi 7, de 11h à 23h30  
Mardi 8, de 14h à 23h30

A la station biologique de Paimpont

**Tarif : 60 €  
(1 déjeuner et 2 diners compris)**

Inscriptions au 06 43 45 44 51 ou sur [mediation-sbp@univ-rennes1.fr](mailto:mediation-sbp@univ-rennes1.fr)

**UNIVERSITÉ DE RENNES 1**

## Stage Petite Course

### 8-12 ans

# 10 et 11 février 2022

**AU PROGRAMME :**

- apprendre à s'orienter sous le ciel nocturne et préparer une observation à l'œil nu ;
- découvrir ce que l'on peut voir dans le ciel et utiliser une carte du ciel, des jumelles, une lunette ou un télescope ;
- en connaître plus sur les constellations, les planètes, les étoiles, les échelles de temps et de distance ou encore les phénomènes des saisons et des phases de la Lune.

Tout cela par la pratique, l'observation et le questionnement sur 2 jours et 1 soirée.

Jeudi 10, de 11h à 23h30  
Vendredi 11, de 10h à 17h

A la station biologique de Paimpont

**Tarif : 60 €  
(2 déjeuners et 1 diner compris)**

Inscriptions au 06 43 45 44 51 ou sur [mediation-sbp@univ-rennes1.fr](mailto:mediation-sbp@univ-rennes1.fr)

## DÉCLARATION PRÉALABLE 2021

Mr LEMARIÉ Denis - 13 Trévidec  
Habillage cabanon et remplacement isolation

Mr LAINÉ Patrick - 29 rue de l'Eglise  
Abri de jardin

Mme COSNIER Colette - 11 rue de la Chèze  
Pose d'une rambarde

Mr SAUVÉE Romain - 4 avenue du Moulin à Vent  
Carpport et changement d'ouvertures

Mr DANIEL Alain - Le Vautredon  
Ravalement

Mr HUCHET Christophe - 3 allée du Champs Creux  
Pergola

Mr GUIHUR Erwan - 5 allée du Rocher Vert  
Carpport

Mr PITHOIS Pierrick - 25 avenue du Guillaubert  
Pergola

Mr PEYROT Guillaume - Quinebite  
Garage

Mr LE GOFF Xavier - Les Mesliers  
Clôture

Mr FONTAINE Pierre - 10 avenue du Landier  
Changement des ouvertures

Mr ROUXEL Joël - 2 Impasse Métairie de la Motte  
Elargissement balcon

Mr LEROY Vincent - 18 avenue du Moulin à Vent  
Clôture

Mr CHAPIN Rémi - Le Clos Louet  
Division en vue de construction

Mr LE GOFF Georges - 5 rue de la Croix Goyet  
Remplacement des lucarnes

Mr GUARRIGUES Mickaël - 7 rue du Clos Louet  
Clôture

Mr GROLLEAU Patrick - 3 avenue du Guillaubert  
Installation de panneaux photovoltaïques

Mr VALLÉ David - 7 rue du soleil levant  
Garage

Mr MORAND Clément - 10 Avenue de Cossinade  
Installation de panneaux photovoltaïques

Mr RENAUDIN André - 1 rue de l'Eglise  
Garage

Mr VAULEON Fabrice - 2 allée du Rocher Vert  
Clôture

Mr GARRIGUES Mickaël - 7 rue du Clos Louet  
Abri de jardin

Mme CHARTAUD Cécilia - 33 avenue du Guillaubert  
Clôture

Mr NOEL Benoît - 5 allée de Ker landes  
Aménagement du grenier

La Mie Martin - 10 rue de la Chèze  
Clôture et portail

Mr GARÇON Sébastien - 5 rue des Oiseaux  
Préau

Mr RICHARD Jérémie - 6 Trévidec  
Carpport

Flexirub - 3 rue du Châtelet  
Modification et rénovation de façades  
et remplacement de menuiseries

Mr LEPIERRE Aurélien - 26 avenue du Moulin à Vent  
Abri de jardin

Mr COIGNARD Gaël - Cannes  
Piscine

## PERMIS DE CONSTRUIRE 2021

Mr LISCOUET Thomas  
4 rue de Rohuel - Le Clos du Rohuel  
Construction maison

Mr LANGLOIS Nicolas - La Croix Goyet  
Construction maison

Mr PINTO JOAO Pedro - 6 avenue du Genetay  
Construction maison

Mr CHAPIN Rémi - Le Clos Louet  
Construction abri pour tracteur

SCI SPHER NAUX Pierre-Henri - Les Longrais  
Construction salle de réception

Menuiserie JAMIN - 2 rue des Artisans  
Construction atelier de stockage

Mme DANET Delphine - 1 allée de l'Hermine  
Ajout d'un garage - Transformation garage en habitable -  
Clôture

Mr HERVAULT Pierre-Henri - Les Coudraies  
Rénovation longère

Mr LISCOUET Hugo  
1 allée du Coteau - Le Clos du Touchemin  
Construction maison

Mr ROBIN Renan - Cossinade  
Construction maison

Mr JAN Gildas - La Croix Goyet  
Construction abri pour animaux

Mr PEYROT Guillaume - Quinebite  
Extension maison

SCCV CREADIMM SANTE - Rue de la Chèze  
Construction maison de santé

SCI HESTIA - 1 rue de Saint-Thurial  
Extension garage

Mr GUILLO Julien - 6 allée de l'Hermine  
Clôture

Mr BOUCARD Anthony - avenue du Moulin à Vent  
Construction maison

Mr HERVIAUX Bertrand - Le Champ au Tessier  
Extension d'une maison

SCEA LETERTRE - Le Val  
Extension stabulation et aménagement bloc traite

Mme DELANOE Véronique  
10 rue de Rohuel - Le clos du Rohuel  
Construction maison

Mr ROUSSET Aymeric et Mme LEMERAY Chloé  
Lot n°7 le clos du Pied Ferré  
Construction maison

SCI VERLICAN OHEIX Fabien et Aurélie  
Lot n°6 Le Clos du Pied Ferré  
Construction maison

Mr et Mme ELOHOU Kélig et Marie  
Lot n°1 le Clos du Pied Ferré  
Construction maison

Mr GLEMEE Antoine et Mme PANHELLEUX Léa  
Lot n°2 le Clos du Pied Ferré  
Construction maison

Mr DOSSO Vazoumana et Mme LEBEL Charlotte  
10 allée du Coteau - Le clos de Touchemin  
Construction maison

AWEELYZ - Parc d'activités "Le Chatelet" lot 2  
Bâtiment artisanal - Garage VL-PL

Mr et Mme GLOUX Aurélien  
Lot n° 4 et N°5 Le clos du Pied Ferré  
Construction maison

Mr DAVID Jacques et Mme HUBERT Aurélie  
24 Trévidec  
Modification façade nord, couverture, garage, préau

Mr CANONNE Maël et Mme CERRI Emmanuelle - Trévidec  
Adaptation altimétrique de la construction

Mr LEFEBVRE Benjamin et Mme VEILLAUD Pauline  
4 allée du Coteau Le Clos du Touchemin  
Construction maison

Mr LEBEEUW Thibault et Mme BREMOND Thaïs  
Lot n° 3 Clos du Pied Ferré  
Construction maison